

DAAC/19-816-95 du 27/05/2019

**APPEL A CANDIDATURES POUR UNE MISSION DE SERVICE EDUCATIF ASSOCIEE A LA CITE
DES ARTS DE LA RUE**

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme DELOUZE - Tel : 04 42 93 88 41 - mail : ce.daac@ac-aix-marseille.fr

Recrutement d'un-e enseignant-e de l'enseignement public du second degré assurant une mission de service éducatif auprès de **la Cité des Arts de la rue à Marseille, lieu de création et d'expérimentation dédié aux arts en espace public**, rémunéré-e sous la forme d'indemnités pour mission particulière (IMP), taux 5, soit 3750 euros annuels. L'enseignant-e sera choisi-e pour ses compétences pédagogiques ainsi que pour sa connaissance du milieu scolaire et du domaine de l'éducation artistique et culturelle. La proximité géographique (adresse professionnelle ou personnelle) est requise afin d'assurer la présence nécessaire sur le lieu culturel.

Sous l'autorité de la Déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle et de l'inspectrice d'académie - inspectrice pédagogique régionale en charge du dossier, il/elle participe au développement des actions éducatives mises en place par la DAAC et l'association pour la Cité des arts de la rue s'appuyant sur la dizaine de structures artistiques et culturelles de la Cité, selon le Bulletin officiel n°15 du 15-04-2010 régissant les missions des personnels enseignants au sein des services éducatifs des institutions culturelles.

Afin de mener à bien cette mission d'interface entre les partenaires et les équipes éducatives, il/elle devra :

- Connaître les grandes priorités nationales et académiques en matière de politique éducative.
- Connaître les composantes du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève (PEAC) et les différents dispositifs artistiques et culturels scolaires proposés.
- Connaître la politique académique des réseaux et être capable d'en être un interlocuteur dans le cadre du PEAC.
- Avoir l'expérience de projets culturels conduits en partenariat dans différents domaines artistiques et particulièrement le spectacle vivant.
- Être à même de développer la dimension interdisciplinaire dans la mise en œuvre de formations et de projets éducatifs et culturels.
- Travailler à la conception et au développement d'outils pédagogiques dans une dimension créative et originale en collaboration avec les équipes des structures partenaires.
- Favoriser et accompagner les équipes pédagogiques dans l'élaboration de projets culturels transversaux inscrits dans ce partenariat et articulés avec les enseignements.
- Proposer des pistes de communication et de diffusion des informations destinées aux enseignants en concertation avec les structures partenaires et la DAAC.
- Être capable d'écouter, de communiquer et d'organiser et s'inscrire dans une démarche collective.
- Maîtriser les outils informatiques et de communication.

Cette mission sera effective pour l'année scolaire 2019-2020, à compter du 2 septembre 2019 ; elle sera éventuellement renouvelable, en fonction du bilan annuel établi en fin d'année scolaire.

Les enseignant-e-s souhaitant faire acte de candidatures sont invité-e-s :

- à transmettre par voie hiérarchique un dossier constitué d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, de leur dernier rapport d'inspection et de toute pièce annexe pouvant soutenir la candidature avant le **20 juin 2019** (dernier délai, le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle
À l'attention de Madame Marie Delouze
DAAC
DSDEN 13
28 Boulevard Charles Nédelec
13231 Marseille Cédex 1

Les enseignant-e-s dont la candidature sera retenue seront convoqué-e-s pour un entretien le **27 juin 2019** (matin). Ils recevront un ordre de mission.

Pour tout renseignement :

Tel : 04 42 93 88 41

Mail : daac@ac-aix-marseille.fr

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille